

*Mission Permanente
du Royaume du Maroc
Genève*



البعثة الدائمة
للمملكة المغربية
جنيف

Déclaration de S.E M.Mohammed LOULICHKI

**Ambassadeur, Représentant Permanent
du Royaume du Maroc auprès de l'Office des Nations
Unies et des autres Organisations Internationales à
Genève**

**92ème session du Conseil de l'OIM
28 novembre – 1 décembre 2006**

Madame la Présidente,

Permettez-moi tout d'abord d'exprimer ma joie de voir une fille de l'Afrique présider aux destinées de la 91^{ème} session du Conseil de l'OIM. Vos qualités tant humaines que professionnelles confortent notre conviction que nos travaux seront couronnés de succès.

Je saisis également cette occasion pour féliciter Monsieur Brunson McKinley, Directeur général de l'OIM ainsi que Madame N'diouro Ndiaye, Directeur général Adjoint, pour leur dévouement à la mission de l'OIM et leur engagement constant en faveur de ses objectifs.

La famille des Etats membres de l'OIM s'agrandit aujourd'hui de deux nouveaux adhérents, le Monténégro et le Népal, ainsi que d'un observateur, Qatar Charity, auxquels nous souhaitons la bienvenue.

Madame la Présidente,

Depuis la nuit des temps, les migrations sont pour l'homme une manière courageuse de manifester sa volonté de surmonter l'adversité et d'avoir une vie meilleure. Aujourd'hui, en raison de la mondialisation et des progrès des communications et des transports, le nombre de personnes qui désirent s'installer dans d'autres régions a considérablement augmenté.

Cette nouvelle ère est porteuse aussi bien de défis que d'opportunités pour les pays du monde entier. Elle met surtout en relief la corrélation manifeste entre le manque de développement qui suscite les flux migratoires, et les possibilités de codéveloppement qu'offrent les migrations, dans le cadre d'une amélioration concertée de la situation économique et sociale, aussi bien dans les régions d'origine que de destination.

Ce constat, auquel se sont ralliées la plupart des nations du monde à l'occasion du Dialogue de Haut Niveau sur la Migration et le Développement, tenu à l'Assemblée Générale des Nations Unies, les 14 et 15 septembre 2006, bouleverse la conception dominante, jusqu'à tout récemment, centrée sur la seule préoccupation sécuritaire. Il est désormais admis que le débat sur les migrations internationales ne peut être fructifié que dans une optique multidimensionnelle qui tienne compte des spécificités et de la diversité de ce phénomène et dans le cadre d'un partenariat Nord-Sud, conciliant le traitement des enjeux de la migration et les défis du développement.

La Conférence Ministérielle euro-africaine sur la Migration et le Développement, tenue à Rabat les 11 et 12 juillet 2006, de part son approche innovante, globale et concertée, sa composition tripartite - pays émetteurs, de transit et d'accueil- et son timing, s'inscrit parfaitement dans cette optique et constitue une étape importante du débat multilatéral actuel et à venir sur la problématique de la migration internationale.

Les représentants de 57 pays africains et européens et ceux d'une dizaine d'organisations régionales et internationales se sont retrouvés à Rabat afin d'apporter des solutions concrètes, appropriées et durables au défi de la gestion des flux migratoires et ont adopté une déclaration et un plan d'action dans lesquels ils se sont engagés à créer et à développer un partenariat étroit fondé sur la forte conviction que la gestion de la migration entre l'Afrique et l'Europe doit s'inscrire dans un partenariat de lutte contre la pauvreté et de promotion du développement durable et du codéveloppement. Les participants se sont aussi engagés à encourager et approfondir le dialogue politique de portée continentale, notamment, par la tenue d'une Conférence Ministérielle Afrique – UE dédiée à la "Migration et Développement", qui a eu lieu les 22 et 23 novembre à Tripoli.

Madame la Présidente,

L'importance qu'accorde le Maroc à la poursuite du dialogue international sur la migration et le développement n'a d'égal que son aspiration à une mise en oeuvre effective des engagements souscrits. La formidable mobilisation suscitée par le Dialogue de Haut Niveau, et les différentes réunions régionales, a permis de dégager un consensus politique certes difficile, mais précieux, qu'il s'agit maintenant d'entretenir et de matérialiser en actions concrètes.

L'entretien nécessite le renforcement des différents processus régionaux, tels que le suivi de la Conférence de Rabat, le Forum pour le Dialogue en Méditerranée Occidentale (5+5) et la CenSad. Mon pays appuie également le Forum Mondial sur la Migration et le Développement proposé par le Secrétaire Général des Nations-Unies et dont le Gouvernement belge a gracieusement offert d'organiser la première édition. Le Forum, de par sa dimension globale et flexible, ne manquera pas d'apporter un complément utile aux processus régionaux.

La matérialisation nécessite, quant-à-elle, l'implication effective de tous les acteurs, qu'ils soient Migrants, Gouvernements, Organisations internationales, Secteur Privé ou ONGs. Dans cette phase cruciale, l'OIM, qui a déjà joué un rôle fondamental en terme de recherche et de développement de concepts, dont notamment l'Initiative Internationale Migration et Développement (IMDI), sera nul doute un acteur clef.

L'ouverture du bureau de l'OIM à Rabat, cette année, devrait nous permettre de consolider nos solides relations politiques par la mise en oeuvre de Projets de coopération conséquents. Les attentes du Maroc sont grandes, à la mesure des défis migratoires auxquels il fait face, en tant que pays d'origine, de transit et de destination.

Ce sont ces mêmes défis qui guident notre participation active aux discussions en cours sur la stratégie de l'OIM, avec l'ambition d'optimiser l'apport de l'Organisation à la mutation du phénomène de la migration du registre des préoccupations internationales à celui de la coopération solidaire, pour en faire, ainsi, un facteur de co-développement et de prospérité partagée entre le Nord et le Sud.

Merci Madame la Présidente.